

## Gers - Condom - Les Promenades

### Un projet d'aménagement urbain qui :

1. menace les Promenades et leurs allées de platanes et de marronniers ;
2. laisse beaucoup de questions sur le stationnement, la circulation à l'échelle du quartier et le contournement des poids lourds... *sans réponses.*



Alignements d'arbres - simples ou doubles -, allées privées ou publiques et Promenades font partie de notre culture et de notre cadre de vie depuis des siècles. Diverses mesures de protection existent, la plus récente étant la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages qui reconnaît, dans son article 172, l'intérêt des allées d'arbres et des alignements d'arbres bordant toutes voies de communication et introduit le principe général de leur protection, principe inséré au code de l'environnement.

Malgré tout, beaucoup de menaces continuent de peser sur elles partout en France. Les Promenades de Condom et leurs allées de platanes et de marronniers n'échappent pas à la règle.

Au lieu d'assurer la protection et la valorisation de ce patrimoine séculaire irremplaçable, la mairie a formé le projet d'implanter le nouveau pôle administratif de la ville *au coeur des Promenades*.

### Un projet **INSENSÉ** qui est une erreur d'appréciation car :

1. l'implantation à cet endroit n'est pas compatible avec l'historicité des lieux, sa destination et son but d'agrément ;
2. les contraintes de l'implantation et les réglementations administratives sont telles qu'elles rendent impossible la cohabitation pôle administratif / Promenades.

**DONC, contrairement à ce que la mairie affirme,  
ce projet va aboutir à la destruction des Promenades !  
C'est inévitable !**

Pourquoi ? Parce qu'il *faut* créer deux parvis et une place :

- **la moitié de la surface totale <sup>1</sup> des Promenades disparaît,**
- **la moitié des arbres disparaissent,**
- **et... *seulement* la moitié du linéaire d'alignements subsiste... en 3 petits morceaux !**

Depuis le début de ce dossier, nous disons **STOP** et nous continuons de dire **STOP**.

On ne peut pas, au nom de la modernité, détruire, en toute impunité, ces Promenades et leurs allées.

---

<sup>1</sup> Surface totale des Promenades = 18 000 m<sup>2</sup>

**Les Promenades de Condom sont un monument historique**, un porteur de la mémoire et un héritage à transmettre aux générations futures.

Les Promenades de Condom sont un lieu singulier de par leur histoire ainsi que leurs liens étroits avec la ville et les faubourgs.

Situées dans un quartier qui est l'un des plus importants de la commune tant par sa qualité architecturale que par son environnement paysager, elles ont un caractère monumental.

Elles forment, avec les hôtels particuliers qui les bordent, un ensemble harmonieux très apprécié.

Elles sont aussi atypiques car :

1. surélevées avec des vues sur les coteaux environnants,
2. clairement délimitées par des murs sur toute leur longueur,
3. accessibles de tous côtés, à mi-chemin entre le centre-ville et les faubourgs.

**Les Promenades de Condom sont un atout pour l'image de marque de la ville, l'économie et le commerce local.**

**La question du stationnement, de la circulation et du trafic poids lourds au centre-ville doit être approfondie** et traitée dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) tenant lieu de PDU (Plan de Déplacements Urbains) <sup>2</sup>

**CE PROJET DOIT ÊTRE ABANDONNÉ**

*pour tendre vers la solution qui rassemble*

**Agissons ensemble**

- **POUR** la sauvegarde des Promenades et de leurs allées et leur mise en valeur ;
- **POUR** leur rénovation à l'identique, une belle rénovation respectueuse des arbres et des Promenades, respectueuse de leur valeur historique, culturelle, environnementale et sociale ;
- **POUR** l'implantation du nouveau pôle administratif *dans un autre quartier de la ville* ;
- **POUR** l'amélioration du stationnement et de la circulation au centre-ville.

**Les Promenades de Condom... on les aime,  
on les garde, on les restaure !**

**Le stationnement, la circulation et le contournement des poids lourds...  
on les étudie dans le cadre du PLUi !**

---

<sup>2</sup> Voir à ce propos le *Schéma de déplacements de la commune de Condom* de septembre 2013 qui a été réalisé par le cabinet Horizon Conseils Sud-Ouest